

RAPPORT PRÉSIDENTIEL

Préambule

En ce début novembre, les licenciements se précipitent en Suisse. Pour l'économie, ces prochains mois ne seront pas faciles à vivre. 7500 licenciements ont été annoncés ces dernières semaines, un tiers d'entre eux en Suisse. La situation de ces prochains mois dépendra de l'évolution de l'économie mondiale et européenne.

Pour stimuler les investissements, il faut une certaine stabilité des marchés. Nous traversons cependant une période d'instabilité où la volatilité des prix et des taux est devenue un sujet qui préoccupe le grand public. En Suisse, on continue à investir, signe favorable. Il faudrait maintenir un taux de chômage entre 3 et 4 %.

Espérons encore que nos partenaires commerciaux que sont la Chine et les pays de l'Est continuent sur leur lancée et que l'économie suisse puisse profiter de leur croissance.

Licenciements, prix élevés et encore baisse de rendement du 2e pilier font peur aux Suisses. Les mesures prises par la Banque nationale Suisse, à savoir l'introduction d'un cours plancher d'un franc vingt pour un euro, et le premier train de mesures de 870 millions de francs en faveur de la place industrielle vont atténuer les effets du franc fort.

La discipline budgétaire des Chambres fédérales a notablement faibli avant les élections. Des dépenses supplémentaires ont été décidées dans plusieurs domaines, à l'encontre des intérêts sur le long terme de l'économie suisse.

Après les élections du 23 octobre 2011, on peut relever une certaine stabilité des Chambres fédérales avec un centre droit plus diversifié avec l'arrivée en force du PBD et des Verts libéraux.

FROMARTE félicite tous nos candidats heureux ou malheureux qui se sont battus pour défendre notre métier, les PME, les artisans, la transformation du lait. Merci à vous tous, chers candidats, qui faites honneur aux artisans fromagers.

Je relève qu'il est plus facile d'entrer au Parlement fédéral si on est paysan plutôt que fromager.

Conséquence du cours de change pour le secteur fromager

La force du franc a provoqué une pression forte sur l'économie fromagère. Les exportations ont baissé. Pendant le même temps, les importations ont augmenté de plus du double en quantité, ce qui veut dire que la branche laitière a perdu en Suisse et à l'étranger des parts de marché de plus de 2000 tonnes pour la première moitié de 2011.

Les augmentations de prix nécessaires ne peuvent plus être systématiquement réalisées à l'étranger car, pour de nombreux produits, il existe un risque d'être retiré de l'assortiment. Vu la situation, plusieurs mesures sont nécessaires pour sauvegarder la compétitivité du secteur fromager et conserver les parts de marché.

1. L'augmentation temporaire du supplément sur le lait transformé en fromage permettrait de réduire quelque peu la pression, surtout sur le prix du lait.

Les mesures prises par la BNS de bloquer le taux de change à 1.20 francs pour 1 Euro va dans le bon sens, mais cette mesure ne suffit pas. Ces jours passés on a entendu par la voix du Directeur de la BNS des mesures qui pourraient aller plus loin. Dans la consultation sur la politique agricole 2014-2017, l'ensemble de l'économie fromagère a demandé le maintien ou l'augmentation du supplément sur le lait transformé en fromage.

2. Soutien aux mesures de promotion des ventes

L'économie fromagère a besoin d'un soutien financier pour intensifier les mesures de promotion des ventes en vertu de l'art. 12 LAgr. Un crédit supplémentaire de 3,8 millions de francs a été débloqué à titre de mesure d'urgence pour les années 2011 et 2012, mais le montant est insuffisant pour obtenir un résultat probant.

Sous l'impulsion de FROMARTE, la branche fromagère dans son ensemble a rencontré Monsieur le Conseiller fédéral Johann Schneider-Amman. Ce dernier a compris l'urgence de la situation, notamment l'importance du maintien du supplément sur le lait transformé en fromage et des crédits alloués à la promotion des ventes.

Interprofession du lait

La stabilité du marché laitier nécessite l'engagement de l'ensemble des acteurs du marché et des partenaires contractuels ainsi que la mise en œuvre de mesures d'allègement du marché de l'interprofession du lait. FROMARTE croit en l'avenir de l'Interprofession du lait. Elle considère qu'elle n'est pas le problème mais la solution.

Les membres du comité central de FROMARTE ont pris acte, lors de leur séance du 29 septembre 2011, des derniers rebondissements intervenus au sein de l'Interprofession du lait.

Malgré tous ces rebondissements, le comité central a soutenu les mesures de stabilisation du marché qui ont été déclarées obligatoires par le Conseil fédéral. Les modalités d'application ayant été clarifiées, il serait regrettable qu'une démission empêche le système de déployer ses effets.

Sur proposition de FROMARTE, le comité de l'IP Lait a décidé de suspendre l'encaissement des contributions au fonds d'intervention avec effet au 1er septembre 2011. Cette décision permet d'éviter une surcompensation dans le cadre de la loi chocolatière et libère la totalité du lait transformé en fromage de cette contribution.

FROMARTE se réjouit que le fonds d'allègement du marché déploie enfin ses effets. Nous constatons avec satisfaction que les stocks de beurre diminuent fortement.

FROMARTE a pris connaissance avec satisfaction de l'intention de l'Interprofession du lait d'engager une réorganisation interne permettant de garantir que les décisions prises soient mieux respectées, afin de renforcer leur impact sur le marché.

Aménagement de l'administration de FROMARTE

A la fin août, l'administration de FROMARTE a emménagé dans de nouveaux locaux relookés (rénovés) à la Gurtengasse 6.

Cette concentration des activités de la branche laitière entre la Société Suisse d'Industrie Laitière, Alimenta, l'Association suisse des laitiers et FROMARTE va renforcer les collaborations et les synergies de toute la branche laitière.

Je remercie les collaboratrices et collaborateurs de FROMARTE de leur engagement et du travail accompli pour assurer ce déménagement et mettre en place une collaboration avec de nouvelles personnes. Nous disposons à la Gurtengasse 6 d'une équipe soudée et motivée qui saura relever les nombreux défis de la défense professionnelle des artisans fromagers.

Swiss Cheese Awards 2012

En collaboration avec le Tessin et un comité d'organisation ad-hoc mené par M. Mudry, les Swiss Cheese Awards 2012 prennent bonne figure. Merci au Tessin et à nos collaborateurs pour mettre en place un événement à la hauteur de sa réputation.

Conclusion

Confrontés à une situation difficile, les artisans fromagers suisses restent convaincus que seule une plateforme regroupant l'ensemble des acteurs du marché peut régler les problèmes de la branche. Toute solution dictée par des considérations politiques est vouée à l'échec.

Les artisans fromagers sont prêts à assumer leur responsabilité dans la conduite de la branche. Nous voulons poursuivre une collaboration active avec l'ensemble de la branche laitière.

Merci à notre directeur pour son engagement sans limite pour notre défense professionnelle.

Merci au team FROMARTE pour son travail et son engagement.

En raison de la grande complexité de la branche et de l'immense diversité des intérêts représentés, il n'est jamais évident de satisfaire tout le monde et de se mettre d'accord sur des objectifs minimaux ou sur des compromis. Le président et le directeur de FROMARTE sont conscients de ces difficultés et sont prêts à remettre en question le rôle et les missions de notre organisation faîtière.

La commission stratégie de FROMARTE va se réunir cet hiver pour redéfinir les axes prioritaires de notre activité et pour adapter notre défense professionnelle à l'horizon 2020. Cette évolution passera également par un changement à la Présidence.

Merci de votre attention.



René Kolly
Président de FROMARTE